

# Création de chenaux de crues et restauration des échanges entre lit majeur et lit mineur sur la Vezouze



## L'opération

Catégorie	Restauration
Type d'opération	Suppression des contraintes latérales
Type de milieu concerné	Cours d'eau de plaine
Enjeux (eau, biodiversité, climat)	Ressource en eau (quantité)
Début des travaux	Mai 2007
Fin des travaux	Août 2007
Linéaire concerné par les travaux	1 000 m

## Le cours d'eau dans la partie restaurée

Nom	La Vezouze
Distance à la source	72,5 km
Largeur moyenne	20 m
Pente moyenne	1,5 %
Débit moyen	6,8 m <sup>3</sup> /s

## Les objectifs du maître d'ouvrage

- Gérer de manière durable et raisonnée les inondations en favorisant le stockage de l'eau dans le lit majeur.
- Restituer à la rivière son champ d'inondation actif.
- Réduire le risque d'inondation.



La Vezouze à Lunéville avant les travaux de restauration.  
La digue en rive gauche empêche l'expansion des crues dans le lit majeur.

## Localisation

Pays	France
Bassin hydrogr.	Rhin-Meuse
Région(s)	Lorraine
Département(s)	Meurthe-et-Moselle
Commune(s)	Lunéville



## Le milieu et les pressions

La Vezouze est un cours d'eau de deuxième catégorie piscicole de 75 kilomètres de long. Affluent de la Meurthe, elle draine un bassin versant essentiellement agricole de 560 km<sup>2</sup>. La Vezouze possède un régime de type pluvial et connaît une rapide répercussion des pluies sur son débit. Il en résulte des crues régulières mais souvent violentes dans le secteur urbanisé de Lunéville. Ce phénomène est en effet aggravé dans l'agglomération par des facteurs amont (réduction des surfaces naturelles d'expansion des crues) et aval (mauvaises conditions d'évacuation). La forte pression urbaine de ce secteur, couplé au risque d'inondation, a largement favorisé la stabilisation des berges du cours d'eau.

Contexte réglementaire Non concerné

Références au titre des directives européennes

Réf. masse d'eau FRCR286

Réf. site Natura 2000 Non concerné

Ainsi, afin de lutter contre la problématique d'inondation, des digues de protection et des enrochements de berges ont été mis en place et le cours d'eau a été régulièrement curé. Ces aménagements ont pour conséquences le blocage de la dynamique et la réduction des possibilités de débordements du cours d'eau dans le champ d'expansion des crues.

### **■ Les opportunités d'intervention**

Suite aux violentes crues de 1983, 1998 et 2004, la communauté de communes du Lunéillois engage un programme global d'aménagement visant une meilleure protection des riverains contre les inondations. Dans ce cadre, plusieurs travaux de lutte contre les inondations sont prévus. Ils comprennent des interventions sur le réseau d'eau usées et pluvial de la ville, la mise en place de protections rapprochées mais aussi et surtout la restauration du champ d'expansion des crues.

### **■ Les travaux et aménagements**

Les travaux consistent à élargir en certains points le lit moyen du cours d'eau. Une digue de protection est pour cela arasée en rive gauche. Deux chenaux de crues, d'un mètre de large en moyenne sur six hectares sont creusés, correspondant à un dégagement de 60 000 m<sup>3</sup> de matériaux. Au sein de ces chenaux de

crues, des milieux humides de type mares et annexes hydrauliques sont créés. Des arbres sont plantés sur les berges ainsi que des hélophytes dans les chenaux de crues. En complément de ces actions sur le milieu, des travaux sur le réseau d'eau pluvial sont aussi réalisés : des clapets anti-retour et des stations de pompage sont mis en place.

### **■ La démarche réglementaire**

- Dossier d'autorisation au titre de la loi sur l'eau. Le dossier, réalisé en 2006, a été fait avec l'ancienne nomenclature. La correspondance avec la nouvelle est la suivante :

3.1.2.0 : *Modification du profil en long ou le profil en travers du lit mineur d'un cours d'eau ou dérivation d'un cours d'eau*

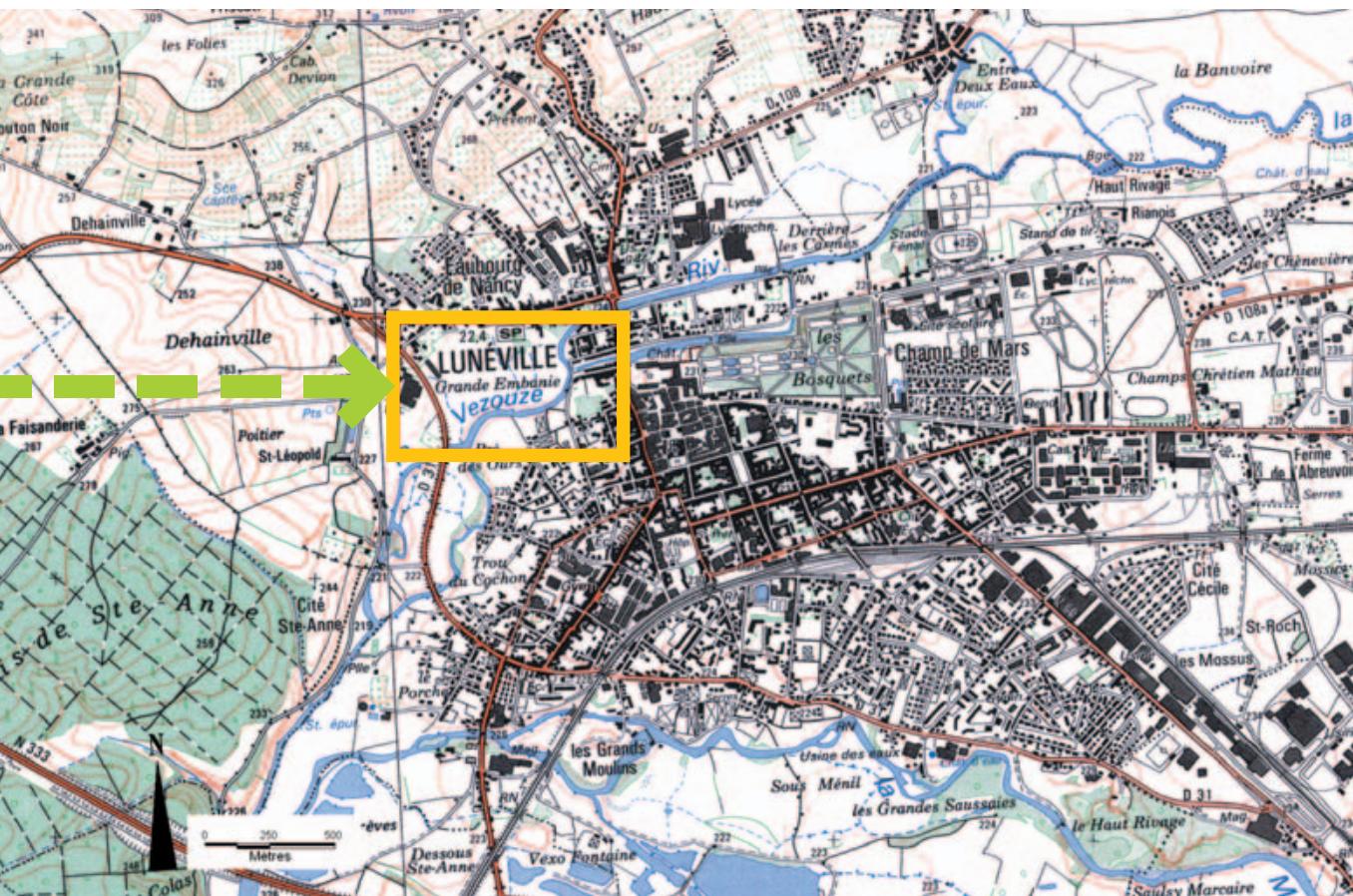
3.2.2.0 : *Installations, ouvrages ou remblais dans le lit majeur d'un cours d'eau*

3.1.4.0 : *Consolidation ou protection des berges*

3.2.1.0 : *Entretien de cours d'eau*

### **■ La gestion**

Le syndicat d'entretien de la Vezouze gère les embâcles, au coup par coup, de manière raisonnée.



## ■ Le suivi

Un état initial est réalisé par un bureau d'études en 2000 puis en 2003, 2004 et 2005 sur le compartiment hydraulique. Des investigations de terrains ont été nécessaires pour étudier l'hydrographie, l'hydrologie, la topographie et la géologie du terrain. Une étude bibliographique a permis de faire l'état des lieux du compartiment biologique. Un suivi écologique (habitats, espèces) post travaux a débuté en 2010 et sera poursuivi jusqu'en 2014. Ce suivi consiste à décrire le milieu naturel et à évaluer les impacts (positifs et/ou négatifs) des travaux sur la faune et la flore en ciblant plus particulièrement le lit majeur reconstitué et les annexes hydrauliques créées. L'hydromorphologie et les communautés biologiques inféodées au lit mineur (poissons, invertébrés aquatiques,...) ne sont en revanche pas étudiées dans le cadre de ce travail.

Les premiers résultats de 2010 et 2011 font état de plusieurs espèces qualifiées de remarquables pour la Lorraine, dont des insectes et des espèces végétales. Il sera donc très intéressant de suivre l'évolution de ces espèces sur le site. Une attention particulière sera portée aux plantes bénéficiant d'un statut de protection, ces espèces ayant été vraisemblablement introduites au cours des travaux de restauration.

## ■ Le bilan et les perspectives

L'évolution écologique du site est très satisfaisante. Les résultats du suivi effectué attestent des effets positifs des travaux pour la biodiversité avec la présence de cortèges caractéristiques des milieux humides et la

*Le lit majeur de la Vezouze deux ans après les travaux en mai 2009 : le chenal de crue en rive gauche.*



Philippe Russo - Agence de l'eau Rhin-Meuse

*Le lit majeur de la Vezouze lors de la phase de travaux en juillet 2007 : création d'un chenal de crue en rive gauche.*



Philippe Russo - Agence de l'eau Rhin-Meuse

*Le lit majeur de la Vezouze six mois après les travaux en décembre 2007 : le chenal de crue en rive gauche.*

Pierre Mangot - Agence de l'eau Rhin-Meuse

## Coûts

	En euros HT
Coût des études	50 000 €
Coût des acquisitions	180 000 €
Coût des travaux et aménagements	1 700 000 €
Coût de la valorisation	non concerné
<b>Coût total de l'opération</b>	<b>1 930 000 €</b>

Partenaires financiers et financements :

*Direction régionale de l'environnement (DIREN) (20,5 %), agence de l'eau (34 %).*

Partenaires techniques du projet :

*agence de l'eau, DIREN.*

présence d'espèces remarquables du point de vue de la flore et de l'entomofaune. L'évolution et la diversification des zones humides annexes créées, qui présentent une végétation dense de type héliophytes, sont également très favorables à la reproduction du brochet (même si l'on ne dispose pas de suivi sur ce volet, les annexes hydrauliques présentent un potentiel fort de ce point de vue).

Sur le plan hydraulique, les résultats sont tout aussi satisfaisants. À l'amont de la zone restaurée, la hauteur et les surfaces inondées ont nettement diminué dans Lunéville.

L'objectif premier de cette restauration vise la lutte contre les inondations. L'explication aux élus de l'intérêt de préserver le champ d'inondation et de diversifier les habitats en lit majeur a permis la réalisation d'un projet faisant le compromis entre objectifs hydrauliques et écologiques. Les objectifs multithématiques ont particulièrement motivé les élus qui se voyaient ainsi répondre aux attentes des riverains sur le plan sécuritaire et paysager. Les aménagements réalisés permettent d'allier gestion des inondations et amélioration de l'état écologique de la rivière.

Certains aménagements visant la protection d'enjeux forts restent lourds pour le milieu mais la reconnexion du lit majeur avec le lit majeur augmente fortement l'intérêt écologique du site. En outre, un cheminement piétonnier a été mis en place au sein de la zone et sa fréquentation régulière témoigne du regain d'intérêt du site pour la population locale qui avait tendance auparavant à éviter un secteur peu attrayant d'un point de vue paysager. Les travaux ont ainsi permis de valoriser la « nature » en espace périurbain.

## La valorisation de l'opération

Une fiche de retour d'expérience valorisant les travaux a été rédigée par l'agence de l'eau. D'autres valorisations sont prévues à moyen terme.



Maître d'ouvrage	Communauté de communes du Lunéillois 
Contact	Christelle Royer Communauté de communes du Lunéillois - 92 rue de Viller 54300 Lunéville <a href="mailto:croyer@cc-lunevillois.fr">croyer@cc-lunevillois.fr</a>